



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° DNCMP/.13./F/2023-2024
POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES POUR LA PRODUCTION
DES SEMENCES DE SOUCHES, DE PREBASES ET ENTRETIEN DES PARCS A BOIS
SEMENCIERS**

Date de publication : le 07/09/2023

Date d'ouverture des offres : le 26/09/2023

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction Générale de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU), lance un avis d'appel d'offres pour la fourniture de produits phytosanitaires pour la production des semences de souches, de prebases et entretien des parcs a bois semenciers.

1.Objet

Le Présent marché concerne la fourniture de produits phytosanitaires pour la production des semences de souches, de prebases et entretien des parcs à bois semenciers.

2.Allotissement

Les fournitures à acquérir sont constitués d'un lot unique.

3.Financement

Le présent marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat, exercice 2023-2024.

4.Participation

La participation à ce marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

5.Garantie de soumission

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en annexe. **Le montant de la garantie de soumission est de quatre millions cinq cent mille francs burundais (4.500.000 FBU).**

NB : l'absence ou la non-conformité de la garantie de soumission entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

6.Consultation et acquisition du DAO

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures, à la Direction Générale de l'ISABU (Service Approvisionnements) située à l'Avenue de la Cathédrale, Tél : 22 22 33 90. Il peut également être obtenu sur présentation des bordereaux de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50 000 FBU) versé au sous-compte de transit des recettes non fiscales N° cc 10 003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), chaque fois en mentionnant « Achat DAO N° DNCMP/..11.3./F/2023-2024 ».

7.Dépôt et Ouverture des offres

Les offres sous plis fermés et rédigées en langues française seront déposées à la Direction Générale de l'ISABU à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 26/.../.../2023 à 10 heures précises. L'ouverture des offres aura lieu en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, le 26/.../.../2023 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

8.Délai de livraison

Le délai de livraison des fournitures est de trente (30) jours calendaires à partir de la date de notification définitive du marché.

9.Délai d'engagement (Validité des offres)

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de nonante (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

10.Eclaircissements

Toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Bujumbura, le 01/09/2023

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ISABU,

Dr. Alfred NIYOKWISHIMIRA (MSc. PhD)



LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Prof. Sanctus NIRAGIRA

